

Conseil municipal : procès verbal provisoire de la réunion du 30 septembre 2024.

Lundi 30 septembre 2024



Les élus ont échangé et voté sur les points suivants :

- approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 juin 2024,
- modification du tableau des effectifs au 02 septembre 2024,
- projet de taxe de séjour revu pour les hébergements saisonniers à Grisy-les-Plâtres,
- coût revu du repas des enfants de l'école, payé par les parents,
- créances d'admission en non-valeur,
- demande de subvention Arcc-Voirie 2024 pour la viabilisation du Hameau du Moulin 2e phase,
- dons attribués au foyer rural et à Vexin Centre pour l'organisation de « CESARTS FETE LA PLANETE »,
- lutte contre les déchets abandonnés diffus proposée par l'entreprise CITEO à Vexin Centre,
- point sur les évolutions du Hameau du Moulin et du Relais de santé du Bois du Moulin,

Coordonnées

Mairie de Grisy-les-Plâtres
10, rue Robert Machy
Salle du conseil municipal
95810

Grisy-les-Plâtres
Documents

[Procès verbal provisoire du Conseil municipal du 30 septembre 2024.](#)

Contact

Mairie de Grisy- les -Plâtres : 01 34 66 62 69